USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

National Association of Regulatory Utility Commissioners

TRANSPORT ET VENTE DE GAZ

Thomas Pearce
Ancien Président du sous-comité sur le gaz du personnel NARUC , Président du sous-comité sur les Infrastructures du personnel NARUC

Conference WAGPA/ERERA
Lomé, Togo
24-26 Avril 2012

USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

National Association of Regulatory Utility Commissioners

AVERTISSEMENT

Aucune information contenue dans la présente communication ne représente ni les positions, ni les points de vue de l'USAID, du National Association of Regulatory Utility Commissioners (NARUC), de ses responsables, de son personnel, de ses Comités, de ses sous-Comités, d'une quelconque de ses commissions membres, de l'Etat d'Ohio, de son Gouverneur, de la Commission des services Publics de l'Etat d'Ohio, de ses Commissaires ou de son Personnel.

Séparation du Gaz Naturel

- Est survenue sur une période d'un certain nombre d'années
- Continue à se développer et à évoluer
- Séparation au niveau de l'Etat :
  - Plusieurs Etats ont procédé à la séparation, d'autres non
  - Certains Etats qui avaient commencé la séparation ont abandonné
  - Quelques Etats tel que Ohio sont dans le processus de transition vers des marchés entièrement séparés

La Loi sur le Gaz Naturel de 1938 (Natural Gas Act of 1938)

A créé la structure fédérale de régulation du gaz naturel

A autorisé la régulation de la construction d'infrastructure de gazoduc et de vente interétatique par la Commission Fédérale de l'Energie (ou CFE, désignée aujourd'hui sous le vocable de Commission Fédérale de Régulation de l'Energie ou CFRE)

Créée :

- "L'Autorité en charge de fixer les tarifs justes et raisonnables
- Aux normes correspondant "à l'intérêt public"

Décision *Phillips* (1954)

- La Cour Suprême des Etats-Unis dans le cas de *Phillips Petroleum Co. v. Wisconsin*, **(347 U.S. 672)**

- A affirmé la juridiction de la CFE sur :
  - Les gazoducs
  - Les prix à la tête du puits
  - Le commerce inter état

Historique complémentaire

- Des années 1940 aux années 1970: les prix du gaz naturel à la tête du puits ont été régulés
- Extension de la juridiction CFE et en 1973 l'embargo de l'OPEP sur les Etats-Unis a entrainé une accumulation au niveau de la CFE; le production de gaz naturel ne pouvait être suffisamment augmentée pour satisfaire le demande sans cesse croissante

Historique complémentaire

- Vers la moitié des années 1970: période de réduction de la consommation de gaz
  - Considérable/durablement et enregistrement de faibles températures dans la plus grande partie de upper Midwest et Nord Est des Etats-Unis
  - Fermeture d'usines
  - Fermeture d'écoles
  - Poussée considérable pour la conservation du gaz naturel
  - Interdiction d'utiliser le carburant faite à certains utilisateurs finaux/ processus

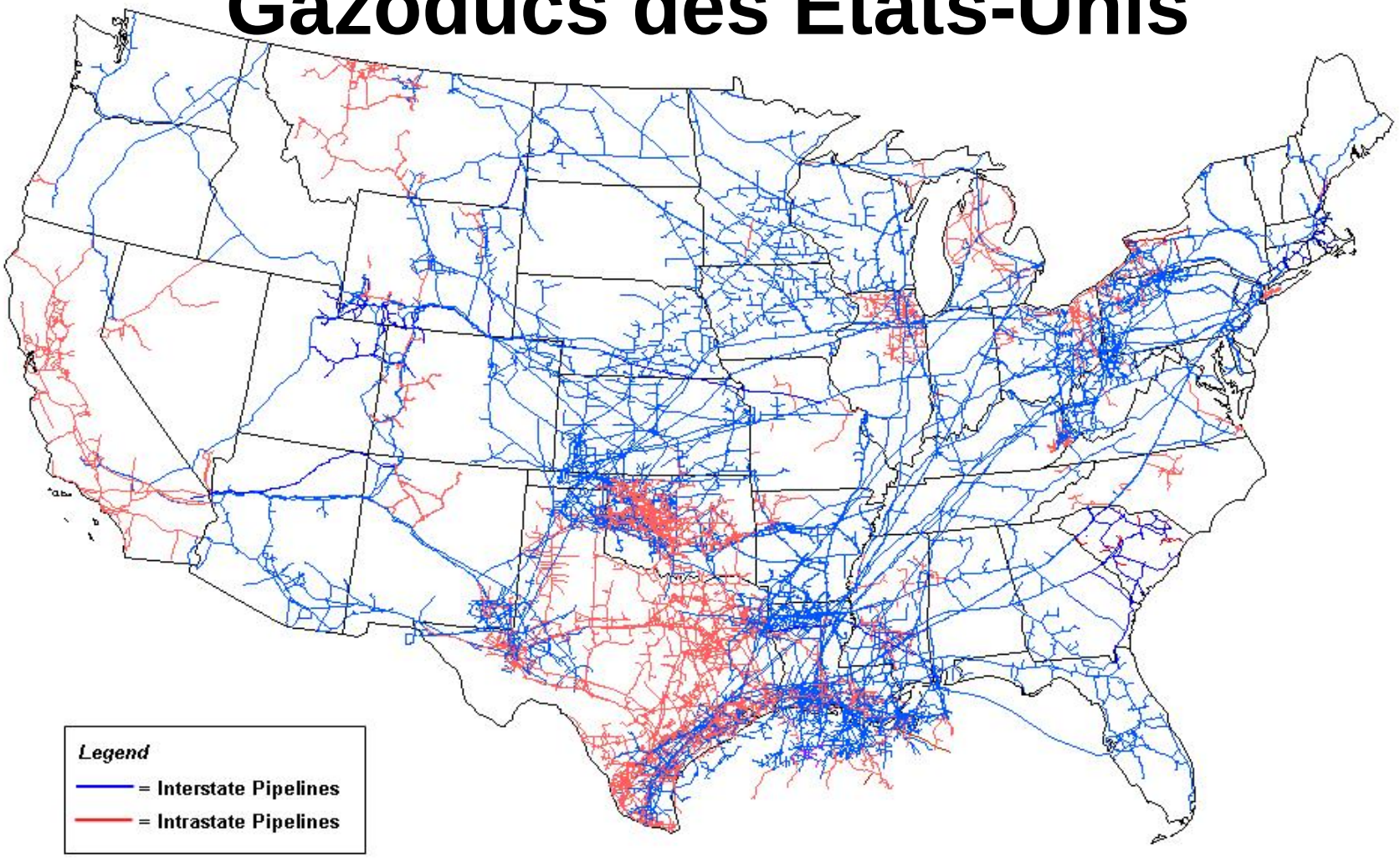
Historique (suite)

- Fin des années 1970: exigence d'inclure la disposition "take-or-pay" dans les contrats à long terme
  - Retour sur investissement garanti aux investisseurs et aux producteurs compte tenu des faibles marges réalisées avec des prix réglementés
  - Exigence faite aux clients des gazoducs de s'engager à prendre une certaine quantité par an sous peine d'amende.

USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

National Association of Regulatory Utility Commissioners

Gazoducs des Etats-Unis



Source: Energy Information Administration, Office of Oil & Gas, Natural Gas Division, Gas Transportation Information System

Historique (suite)

- Réaction fédérale suite à la pénurie d'approvisionnement en gaz naturel
  - Le Natural Gas Policy Act de 1978 – le Congrès a voté une loi pour encourager les forages et a accordé une libération partielle des prix sur les nouvelles production par rapport aux puits déja existants. (puits d'époque)
  - Le Natural Gas Wellhead Decontrol Act de 1989
    - A supprimé tous les contrôles de prix
    - Aucune autorité de la FERC sur les prix de gros

Le Natural Gas Policy Act de 1978

Réponse à la période de réduction de la consommation

Action du Congrès pour encourager les forages

Libération partielle des prix

“Nouvelle” production (01/01/1985)

Puits “d’époque” wells

Succession des Decrets FERC

- Decret FERC 380: 1984; a abrogé les contrats Take-Or-Pay ; a éliminé les factures minimales des gazoducs

- Decret FERC 436: 1985; réponse à l'échec de la FERC à la Cour d'Appel des Etats-Unis; a créé une structure de gazoduc non discriminatoire, et de libre accès; a permis aux utilisateurs de procéder à des achats directs de gaz naturel

Decret FERC 436

- Avril 1985
- Réponse à la décision de la Cour d'Appel
- Modified Fixed Variable (MFV)
- Non-discriminatoire, d'accès libre
- Achats direct
- Achats groupés

Decret FERC 497

- 1988
- A adopté les règles des affiliés du gazoduc pipeline affiliate rules
- Entreprises commerciales affiliées
- Renseignements d’initiés
- Divulgation d’informations concernant les négociations avec les membres du personnel et affiliés

USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

National Association of Regulatory Utility Commissioners

Le Natural Gas Wellhead Decontrol Act de 1989

- A supprimé toutes les règlementations de prix
- Entrée en vigueur: 1er Janvier 1993
- Aucune autorité de régulation de la FERC sur les prix de gros

Decrets FERC 500, 500A, 500B, etc.

1987, 1988, 1989…

- Addenda au Decret FERC 436
- A porté des amendements au Decret 436 en réglant les questions toujours présentes d'appel
- A fourni les mécanismes de règlement par paiement forfaitaire des contrats take-or-pay

Decret FERC 636: la Règle de Restructuration

1992

•Séparation obligatoire de la vente du gaz naturel du transport

• A offert aux clients une variété de choix de fournisseurs

Decret FERC 636: La Règle de Restructuration (suite)

- A ouvert les marchés à la compétition
- A changé la conception tarifaire du gazoduc en tarification directe variable [Straight-fixed Variable rates (conception tarifaire SFV)]
- Les gazoducs sont retirés du rôle de commerçant (ils ne disposent plus de la capacité de vendre du gaz naturel)

Decret FERC 636: La Règle de Restructuration (suite)

- Les gazoducs en aval ne peuvent pas conserver les droits de capacité en amont
  - Droit de premier refus (ROFR) donné aux détenteurs actuels/historiques de puissance garantie sur gazoduc en aval.
- Exige aux gazoducs d'offrir:
  - NNFTS (service de transport ferme sans préavis)
  - FTS (service de transport ferme)
  - Libre accès à la capacité de stockage du gazoduc
  - Exigence de "cession de capacité"

Decret FERC 637

Février 2000

- A augmenté les services d'équilibrage/de contrôle de charge
- Etablissement des horaires, segmentation, équilibrage & OFOs
- A procédé à une révision des plafonnements des prix du marché secondaire
- A autorisé la fixation de tarifs par saisonniers
- A offert une plus grande flexibilité
- A renforcé les OFO & les paramètres de pénalité
- ROFR

Decret FERC 678

Juin 2006

Pour faciliter le stockage de nouveau gaz naturel

Prévoit une imputation des tarifs du marché

- Là où il y a une faible emprise sur le marché ; ou
- Là où l'intérêt public est en jeu & nécessaire à encourager
- Prévoit la protection des consommateurs

Autres Decrets FERC

- Decret FERC 670 (Janvier 2006)
  - Interdiction de manipulation du marché de l'énergie
- Decret FERC 702 (Octobre 2007)
  - Informations sur l'Infrastructure de l'Energie Critique
  - RM06-23
- Decret FERC 712
  - Promotion d'un marché plus efficace de cession de capacité
  - RM08-1

Récente Initiative FERC

AD12-12: Coordination Entre les Marchés du Gaz et ceux de l'Electricité

•Questions :

- Interdépendence
- Coupures & fiabilité dûes au manque de coordination
- Augmentation de la confiance de la production d'énergie électrique alimentée au gaz naturel
- Rôle de supervision de la FERC
- Calendrier de la "journée de livraison de gaz" en comparaison à ''la journée de l'électricité''
- Harmonisation du marché

USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

National Association of Regulatory Utility Commissioners

En Résumé

- Un voyage et non une destination
- Evolution et non révolution

Questions?

Merci!